

Cette publication nest pas publiée

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Vente aux enchères forcée d'immeubles

Date de publication: SHAB, KABVS - 08.11.2019

Numéro de publication: KK08-0000000247

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Vente aux enchères forcée d'immeubles JOSIAS RYWALSKI SA ALIMENTAIRE / IMMOBILIER / INDUSTRIES

Débiteurs:

JOSIAS RYWALSKI SA ALIMENTAIRE / IMMOBILIER / INDUSTRIES

Ancienne Pointe, 1920 Martigny
Suisse

Objets vendus aux enchères:

Sur la parcelle de base N° 9262, plan N° 102, nom local : «Creusets d'en bas», commune de Sion secteur Sion, surface totale : 9'701 m2, mensuration fédérale, place : 3'347 m2, *autre bâtiment commercial hôtel a) : 6'053 m2, couvert b) : 301 m2

- la PPE N° 42350, quote-part : 88/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : sous-sol : dépôt No 5

- la PPE N° 42351, quote-part : 40/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : sous-sol : dépôt No 6

- la PPE N° 42352, quote-part : 24/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : sous-sol : dépôt No 7

- la PPE N° 42353, quote-part : 336/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : sous-sol : parking No 8

- la PPE N° 42395, quote-part : 184/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 59

- la PPE N° 42396 quote-part : 421/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 60, local technique ventilation No 77 et vestiaire No 78

- la PPE N° 42397, quote-part : 2552/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 61

- la PPE N° 42398, quote-part : 213/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 64

- la PPE N° 42399, quote-part : 1553/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 65

- la PPE N° 42400, quote-part : 1353/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 66

- la PPE N° 42401, quote-part : 174/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit

exclusif : rez-de-chaussée : local administratif + dépôt No 67
- la PPE N° 42402, quote-part : 76/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 68
- la PPE N° 42403, quote-part : 31/10000 de la parcelle de base N° 9262, commune de Sion secteur Sion, objet du droit exclusif : rez-de-chaussée : local commercial No 70
Estimation de l'office selon rapport d'architecte : Fr. 13'720'000.00

Vente aux enchères

Le 12.12.2019 à 14:00 heure, Salle N° 6 de l'Espace Porte-de-Conthey, Rue de Conthey 20 à 1950 Sion, sur commission rogatoire de l'office des faillites du district de Martigny (art. 4 LP)

Remarques juridiques:

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office des faillites dès le 29 novembre 2019.

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE). Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Début du délai: 29.11.2019

Fin du délai: 09.12.2019

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion
Rue des Vergers 1
1950 Sion

Remarques:

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse www.vs.ch/web/spf/encheres. Les personnes intéressées à visiter l'/les immeuble/s sont priées de s'annoncer à l'office

des faillites dès le 29 novembre 2019 (contact P. Walker 027/606.16.23). Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Les montants à payer à l'enchère seront mentionnés dans les conditions de vente et se feront de la manière suivante : 1) à l'enchère : en espèce jusqu'à Fr. 100'000.- le solde au moyen d'une garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation du montant total de l'avance sur le CCP 14-415708-6 de l'office des faillites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.

Les lots de PPE vendus en bloc seront déterminés par les conditions de vente.